



Les coteaux de Saint-Cloud Un espace naturel classé « sensible »

Le Conseil général des Hauts-de-Seine en lien avec la Ville de Saint-Cloud a confié l'entretien des talus de Saint-Cloud à l'association Espaces dans le but de préserver la qualité écologique et la continuité paysagère des coteaux de Seine et d'en faire un corridor écologique dans le cadre du futur Parcours des coteaux et des parcs. Ce parcours permettra aux promeneurs de découvrir les qualités écologique, paysagère et patrimoniale remarquables du Val de Seine tout au long d'un cheminement vert.

L'association Espaces travaille à mettre en évidence l'intérêt naturaliste et paysager des extrémités nord et sud du site. Les méthodes de gestion employées favorisent la diversité biologique et restaurent la

chaîne écologique en laissant la végétation s'installer spontanément. Les interventions humaines sont légères mais continues et respectueuses des cycles biologiques de la flore et de la faune. Pour cela l'association emploie dans le cadre d'un chantier d'insertion des personnes en situation

d'exclusion sociale et les forme aux techniques d'intervention douces et raisonnées, respectueuses de la biodiversité naturelle des sites.



Les coteaux de Saint-Cloud Un chantier d'insertion en écologie urbaine

L'association Espaces travaille à la réhabilitation naturaliste et paysagère du site dans le cadre d'un chantier d'insertion sociale et professionnelle pour des personnes en grande difficulté.

Une équipe d'agents d'environnement en espaces naturels entretient le site du talus du tramway à Saint-Cloud entre les stations du T2 Les Milons et Les Coteaux par des méthodes de gestion différenciée :

- Elle assure le nettoyage du site : ramassage réguliers des déchets et des encombrants ;
- Elle étudie les caractéristiques des milieux naturels présents ;
- Elle propose et assure la gestion écologique (taille douce, fauche tardive, respects des cycles biologiques lors des interventions, aucun produits chimiques, compostage...) – en s'appuyant sur le plan de gestion élaboré et régulièrement actualisé par le Conseil général des Hauts-de-Seine à partir d'une étude réalisée par l'Atelier Cepage (structure spécialisée dans les inventaires naturalistes) – afin d'obtenir un équilibre entre les milieux ouverts, avec des prairies fleuries, et les milieux fermés, avec des fourrés et des bosquets ;
- Elle favorise et valorise la riche biodiversité locale vivant sur le site ;
- Elle installe des nichoirs à oiseaux et des refuges à insectes fournis et implantés en collaboration avec le Conseil général ;
- Elle plante des arbustes adaptés aux conditions locales ;
- Elle lutte contre les plantes envahissantes ;
- Elle reconstitue la physionomie initiale de ces talus ;
- Elle réalise des aménagements pour l'accès au public : chemins, escaliers.

Les espaces naturels sensibles, qu'est-ce que c'est ?

Les espaces naturels sensibles sont des secteurs naturels vulnérables et menacés appartenant aux grandes entités caractéristiques du paysage de notre département.

Si le département des Hauts-de-Seine est un département très urbanisé, c'est également un département vert : les espaces verts représentent environ 43% de la superficie du département. Plus d'un tiers de ces espaces verts sont considérés comme menacés ou comme ayant un grand intérêt écologique : ils sont donc classés espaces naturels sensibles par le Conseil général des Hauts-de-Seine. En effet, une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public de ces espaces naturels sensibles a été mise en place par le département afin de préserver la qualité des sites et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels. Pour réaliser cette politique, le Conseil général prélève une taxe sur les permis de construire (la Taxe départementale des espaces naturels sensibles) octroyés dans l'ensemble du département, elle est utilisée pour acquérir, protéger et valoriser les ENS.

Un schéma départemental des espaces naturels sensibles a été réalisé en 2001 afin d'articuler cette politique et d'y consigner les grands projets tels que le parcours des parcs et des coteaux du Val de Seine dans lequel s'inscrit le talus du tram Val de Seine.

Dans le cadre de ce schéma une convention a été signée entre Espaces et le Conseil général des Hauts-de-Seine ; son objectif est de préserver, dans le cadre de chantiers d'insertion, la continuité paysagère des coteaux et des berges de la Seine pour en faire un corridor écologique.

Association Espaces

37, route de Vaugirard 92190 MEUDON

Tel. 01 55 64 13 40 Fax 01 55 64 13 49

espaces@association-espaces.org www.association-espaces.org

Conseil général
des Hauts-de-Seine
Environnement
et cadre de vie

61, rue Salvador Allende
92751 NANTERRE Cedex
Tél. 01 47 29 35 25
Fax 01 47 29 31 87
www.hauts-de-seine.net

Ville de Saint-Cloud

Hôtel de Ville
13, place Charles de Gaulle
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 01 47 71 53 00
Fax 01 46 02 05 43
www.ville-saint-cloud.fr

Association des Jardins
Familiaux de Saint-Cloud

22, avenue Bernard Palissy
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 01 47 71 30 46
www.jardins.familiaux.asso.fr



Avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine-Normandie



Saint-Cloud Parcours des coteaux et des parcs du Val de Seine



Le talus du tramway de Saint-Cloud

Les Milons - Les Coteaux - Ru des Viris Un espace naturel sensible



Les milieux naturels et la biodiversité (faune et flore)

La mosaïque de milieux naturels du lieu concourt à la présence d'une biodiversité importante et variée : 123 espèces de plantes recensées, 27 espèces d'oiseaux, de nombreux insectes (dont 46 papillons), des mammifères, des crustacés, un poisson, un reptile et des amphibiens.

Tout au long de l'année, de nombreuses espèces fréquentent le site. Servant de relais entre la Seine et les autres espaces naturels du Val de Seine (Domaine national de Saint-Cloud, massifs forestiers des Hauts-de-Seine, talus ferroviaires, jardins) le talus accueille de nombreux insectes, petits mammifères (hérisson, musaraigne...)

et oiseaux qui s'y nourrissent, s'y reproduisent ou passent l'hiver. Une des caractéristiques de ce site réside dans l'alternance entre les milieux de prairie et les milieux boisés et dans la mosaïque de plantes en mélanges. On a à la fois des plantes sauvages et horticoles : un paysage et des milieux évoquant l'histoire des hommes et des plantes. Les zones de prairies et de terrasses (anciens jardins) accueillent de nombreuses plantes à fleurs et d'arbres fruitiers qui sont fort attrayant pour toute une faune. On y observe beaucoup d'insectes dont des hyménoptères (guêpes, abeilles, bourdons, fourmis),



des coléoptères (coccinelles, cétoines), la grande sauterelle et des papillons (de jour et de nuit) ainsi que des araignées prédatrices des insectes. Les vieux murets en pierres ensoleillés et les traverses de chemin de fer servant à maintenir les terrasses attirent le lézard des murailles qui se nourrit d'insectes, et de nombreuses plantes caractéristiques des murs. Les oiseaux ne sont pas en reste dans ces milieux riches en insectes et en graines. On y trouve par exemple la fauvette à tête noire, la grive musicienne, le pinson des arbres ou le faucon crécerelle qui vient y chasser. La présence d'espèces appréciant les boisements (grimpeur des jardins, sitelle torchepot, pic vert), notamment les vieux arbres et les arbres morts qui sont conservés, montre également toute l'importance de ce type de milieu et de la gestion des espaces forestiers pour l'avifaune, les insectes (punaises, lucane cerf volant, guêpes...) et la flore des bois (lierre, cerfeuil des bois...).

Une zone de lisière, entre les prairies et le boisement, permet de voir se développer des arbustes à baies (prunelliers, aubépines, cornouillers, églantiers...) dont les fleurs et les fruits attirent les insectes (papillons, bourdons...) et les oiseaux frugivores (merles, grives).

Les vieux murets en pierres ensoleillés et les traverses de chemin de fer servant à maintenir les terrasses attirent le lézard des murailles qui se nourrit d'insectes, et de nombreuses plantes caractéristiques des murs. Les oiseaux ne sont pas en reste dans ces milieux riches en insectes et en graines. On y trouve par exemple la fauvette à tête noire, la grive musicienne, le pinson des arbres ou le faucon crécerelle qui vient y chasser. La présence d'espèces appréciant les boisements (grimpeur des jardins, sitelle torchepot, pic vert), notamment les vieux arbres et les arbres morts qui sont conservés, montre également toute l'importance de ce type de milieu et de la gestion des espaces forestiers pour l'avifaune, les insectes (punaises, lucane cerf volant, guêpes...) et la flore des bois (lierre, cerfeuil des bois...).

Le ru des Viris

Un milieu humide constitué par le ru situé en bas de talus augmente sensiblement la valeur écologique de cet espace naturel sensible. Il est alimenté par les eaux de ruissellement et par une arrivée d'eau.

Ce petit ruisseau de faible profondeur s'écoule du nord au sud et abrite plusieurs espèces animales inattendues : un poisson (le vairon) et plusieurs espèces d'amphibiens (crapaud accoucheur, tritons) qui passent une partie de l'année ou de leur cycle biologique dans l'eau et l'autre partie sur terre à l'abri de pierres, de souches, ou dans le sol. Certains invertébrés peuplent également le ru : des mollusques aquatiques, des crustacés (gammare, cloporte, seul crustacé non aquatique mais ayant besoin de beaucoup d'humidité), des punaises aquatiques, des trichoptères (ou phryganes) dont la larve aquatique se fabrique un fourreau en sable ou avec des débris végétaux pour se protéger et chasser. La végétation des lieux humides et aquatique est également représentée notamment par le cresson de fontaine (*Nasturtium officinale*) fréquent dans les eaux claires, fraîches et courantes.



L'origine du ru

Les eaux de ce ru proviennent d'une source, appelée source des Viris ; à l'origine, elles dévalaient la pente du coteau pour se jeter tout droit dans la Seine, comme en témoigne encore la rue des Viris, perpendiculaire au fleuve, dans le bas du coteau. Une fontaine publique, dite fontaine des Viris, située dans la partie de la rue des Viris actuellement nommée rue du Docteur Nicoli et créée lors de la mise en alignement de la rue, permettait l'alimentation en eau des riverains. En 1933, suite à de multiples plaintes concernant diverses dégradations – eau souillée, canalisation bouchée, infiltrations dans les cours voisins – il fut décidé de canaliser entièrement le ru. Dans un premier temps, le ru passait en aqueduc sous la voie ferrée pour poursuivre son cours jusqu'au fleuve. Il coule maintenant le long des voies du tram T2, sur un linéaire de 450 mètres, en partie à ciel ouvert.

Une énigme encore à résoudre Ni la raison de ce « détournement », ni la destination de ces eaux claires ne sont encore connues. Il est probable qu'elles finissent mêlées aux eaux sales dans les égouts, sans plus profiter aux riverains...

Les coteaux et l'eau

Issus du travail d'érosion de la Seine le long de son premier méandre à l'ouest de Paris, les coteaux calcaires du Val de Seine ont une valeur multiple : naturelle, paysagère et patrimoniale (lieux et bâtiments historiques, exploitation de la craie, nombreuses carrières). Leur rôle dans le cycle local de l'eau est important. L'eau de pluie ruisselle ou s'infiltre dans le sol et le sous-sol avant de rejoindre la Seine ou sa nappe phréatique, directement ou par le biais de rus canalisés le plus souvent (le ru de Vaucresson dans sa partie aval par exemple). La qualité et la gestion des espaces naturels, des parcs et des jardins présents sur les coteaux conditionnent la qualité des eaux. En effet, la végétation a un rôle épurateur, lorsque l'eau, souvent polluée en milieu urbain est pompée par le système racinaire des plantes. De plus, les terrains



non urbanisés et la présence de végétation ralentissent le ruissellement lors des fortes pluies ce qui a pour effet de diminuer les crues et d'améliorer l'irrigation des sols.

Au niveau du talus de Saint-Cloud la végétation naturelle joue ces rôles localement. L'absence totale de substances chimiques dans le mode de gestion de ces espaces naturels contribue également à améliorer la qualité des eaux. La diversité biologique du ru longeant le bas du talus en est un bon exemple.

Les jardins familiaux, gérés par une association, sont des parcelles de terrains ayant un rôle d'utilité publique. Implantés au cœur même des quartiers, ils sont à la disposition des Clodoaldiens afin qu'ils les cultivent pour subvenir aux besoins de leur famille. Mais ces jardins ont avant tout une fonction de loisirs. En effet, le jardinage est un moyen de lutter contre l'inactivité, et d'animer les quartiers. Les jardins sont des lieux de convivialité et d'échanges contribuant à la politique d'insertion et d'intégration sociale. Chaque année un concours des jardins est organisé en juin.



Le T2, qui circule sur 11 Km entre La Défense et Issy-les-Moulineaux, est le deuxième tramway de la région parisienne. Mis en service en juillet 1997 sur l'ancienne voie ferroviaire desservant les usines de la boucle de la Seine, il traverse des paysages au pied du coteau du Val de Seine où la végétation est très présente, d'où son surnom de « ligne verte ». Il sera prochainement prolongé au nord vers le pont de Bezons et vers la porte de Versailles au sud pour rejoindre le T3.



La vigne et le coteau sont les témoins du passé agricole de Saint-Cloud. Jadis, la culture de la vigne prospérait sur les coteaux de Saint-Cloud et de ses environs.

La vigne persiste sous forme de grains noirs acides et sucrés ou sous formes de liane. Les pieds de vigne sont conservés dans le but de les valoriser.

La passerelle de l'Avre a été construite à la fin du 19^e siècle par les ateliers Eiffel. Aujourd'hui, cette passerelle est encore la seule entièrement piétonne du Val de Seine. Enjambant le T2, traversant la Seine, elle permet de joindre agréablement le bois de Boulogne, les berges de la Seine rive droite à Boulogne-Billancourt et rive gauche à Saint-Cloud et le parcours des coteaux. En plus de permettre le passage des piétons d'une rive à l'autre de la Seine, la passerelle de l'Avre est un aqueduc qui conduit l'eau depuis les vallées de l'Eure et de l'Avre vers Paris, par simple gravitation, pour alimenter les Parisiens en eau potable. Plusieurs piles supportant les arches de la passerelle sont implantées sur le talus ; une emprise au sol est réservée pour leur entretien et les visites techniques de l'aqueduc. Eau de Paris (anciennement SAGEP) en a confié la gestion à Espaces.

Les berges de Seine plus accessibles : classées pour leur partie aval en espaces naturels sensibles, elles font l'objet d'une réflexion pour le renforcement de leur caractère naturel et pour l'aménagement de promenades. L'association Espaces en assure l'entretien sur le linéaire compris entre le pont de l'autoroute A13 à Saint-Cloud et le pont de Puteaux. N'hésitez pas à aller vous y promener !

Cheminement projeté	Formation herbacée, prairie
Ru	Jardins familiaux
Boisement	Station T2
Fourré arbusif	Voie ferrée du T2
	Voirie